

## **Assemblée générale annuelle**

Association étudiante de *La Cité*  
19 novembre 2019 de 12 h à 13 h 30  
Café-Bistro le 801

# **Ordre du jour**

- 1) Inscription des membres
- 2) Vérification du quorum
- 3) Ouverture de l'assemblée
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 26 novembre 2018 et de l'A.G.E. du 7 mars 2019
- 6) Présentation et adoption du Rapport annuel 2018-2019
- 7) Présentation et adoption des États financiers 2018-2019
- 8) Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2019-2020
- 9) Mise à jour des dossiers
- 10) La parole est aux membres
- 11) Clôture de l'assemblée

Les membres peuvent faire ajouter des points de discussion à l'ordre du jour en remettant une demande, par écrit, à la direction générale de l'AELCC au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée soit au plus tard le 9 novembre 2019.